



PIENNES
Ville citoyenne et dynamique



INFOS

PIENNES

**BULLETIN
MUNICIPAL**
SEPTEMBRE 2020

101



EDITO

du Maire

A TOUS LES HABITANTS DE PIENNES,

Le 15 mars dernier, vous nous avez massivement fait confiance pour être vos représentants. Je tiens tout d'abord à vous remercier pour cette confiance qui nous honore et nous oblige.



ELECTION ET PRISE DE FONCTION

Le 15 mars, c'était il y a 5 mois, pourtant cela nous paraît si loin tant les épreuves que nous avons vécues depuis nous ont impactées.

Une campagne électorale particulière qui a fortement divisé la population : sur nos thèmes de campagne, sur les candidats, sur le bienfondé de réaliser ou non une élection, d'organiser une nouvelle élection, sur le taux de participation, avec parfois de vraies informations, parfois des informations erronées que nous regrettons. Une division qui pour nous s'est clôturée le 15 mars à 20h30 au Bureau de vote, au moment où mon prédécesseur a annoncé les résultats officiels de l'élection municipale. Dès lors le temps est maintenant à la réconciliation de la population et au travail en commun pour transformer Piennes et appliquer notre programme, nos idées, notre méthode.

Une élection particulière, car comme vous le savez, suite à l'épidémie de **Covid-19** et au confinement, ce n'est que le 23 mai que nous avons effectivement pris nos fonctions. Entre le 15 mars et le 23 mai, malgré notre élection, c'est l'équipe municipale sortante élue en 2014 qui a poursuivi son mandat. Attente compliquée pour mon équipe et moi, car pendant que l'équipe sortante continuait à prendre des décisions (que souvent nous ne soutenions pas), de notre côté nous avons travaillé comme nous le pouvions : réunion de l'équipe en visioconférence et par téléphone, ou avec des partenaires ou des prestataires, informations à la population via les réseaux sociaux pour vous accompagner durant le confinement avec alors nos quelques moyens, aide pour faire les courses des personnes fragiles...

Une prise de fonction particulière le 23 mai, en quasi huis clos, avec d'un côté le soulagement de pouvoir enfin nous mettre au travail, et d'un autre côté la responsabilité qui est la nôtre de prendre nos fonctions dans une situation de crise sanitaire.

Des premières semaines particulières, car nous n'avons pas eu le temps du rodage, nous avons été immédiatement lancés dans le grand bain, et nous le savions, alors nous nous étions préparés. Vous le verrez dans ce bulletin, depuis le 23 mai, beaucoup de choses ont déjà été menées, nous vous les détaillerons. Particulier aussi, car du fait de la situation sanitaire, nous ne pouvions pas organiser de réunions publiques pour nous présenter à la population ou pour aborder certains sujets avec vous. En attendant que la situation sanitaire permette de réorganiser des réunions avec la population en intérieur, nous chercherons d'autres façons de venir à votre rencontre



NOS ENGAGEMENTS

Vous nous avez élus afin que Piennes prenne une nouvelle direction vers un nouvel avenir, avec des objectifs nouveaux, des idées nouvelles, des méthodes nouvelles. Vous avez ainsi mis en nous vos espoirs.

Nos objectifs étaient clairement affichés : faire de Piennes une ville belle et agréable où il fait bon vivre, nous attaquer ouvertement aux incivilités qui polluent la vie de chacun. Notre objectif est aussi de mettre en avant une certaine idée de la démocratie : informer la population, impliquer la population, aller à la rencontre de la population, recevoir vos doléances et y répondre sincèrement par oui ou par non, car l'avenir de Piennes ne pourra se faire que tous ensemble. Un objectif de dynamisme aussi, notre ville doit revenir au cœur de son bassin de vie par nos relations saines avec nos voisins, notre volonté, nos idées.

Nos idées justement, ce sont les idées de notre temps, des idées qui ont pour objectif de donner envie de vivre et de rester à Piennes : travailler sur l'entrée de Piennes et son centre-ville, travailler pour les enfants et les jeunes de Piennes, faire en sorte que Piennes ne devienne pas une ville dortoir pour cela conserver et accentuer ses commerces et ses services, des idées d'implication citoyenne, de travail en commun avec les associations, d'animation de notre ville, et bien entendu de respect de l'environnement.

Nos méthodes, c'est le refus catégorique des copinages, le refus du laisser-faire et du laisser-aller. Nous appliquerons la Loi et strictement la Loi pour tous et chacun d'entre nous. Notre méthode c'est d'être des représentants des habitants de Piennes, et d'agir uniquement pour vous représenter au mieux. Notre méthode c'est d'être proche de vous, de vous recevoir en Mairie, de discuter avec vous directement et sur les réseaux sociaux, comme nous le faisons déjà. Notre

méthode c'est un travail en équipe de l'ensemble du conseil municipal, un travail collectif et partagé.

A ce sujet je ne vous cache pas mon bonheur de voir la Mairie de Piennes fourmilier matin, après-midi et soir de nos nouveaux élus qui sont déjà intensément au travail pour vous.

**“ PAR CES QUELQUES LIGNES,
J'EN PRENDS L'ENGAGEMENT : NOUS SOMMES
ET NOUS SERONS À VOTRE SERVICE PENDANT
LES 6 ANNÉES À VENIR, AFIN QUE PIENNES
RETROUVE DE SA SUPERBE ! ”**

Encore merci pour votre confiance, je vous l'assure, l'ensemble de mon équipe et moi-même en serons dignes.



ENGAGEMENT CITOYEN

Piennes doit changer, Piennes peut changer, Piennes va changer. Mais pour cela, nous aurons besoin de bien plus que 19 nouveaux conseillers municipaux. Nous aurons besoin de tous les habitants de Piennes. C'est par les actions de chacun d'entre nous que les choses évolueront. Agissons tous de manière citoyenne et faisons agir nos enfants et nos proches de manière citoyenne : ne jetons pas nos déchets au sol, stationnons notre voiture de manière règlementaire, sortons nos poubelles aux bons horaires, faisons attention aux plus fragiles d'entre nous, favorisons les commerces de Piennes, participons à la vie culturelle et sociale de Piennes, devenons bénévoles, informons-nous sur notre ville, discutons entre nous de notre ville. Et surtout n'hésitez pas à faire parvenir vos doléances et vos informations sur les problèmes de notre ville et vos solutions, via la nouvelle plate-forme allo mairie. Nous sommes disponibles pour vous.



PIENNES SOLIDAIRE

Enfin je ne pourrais pas terminer ce premier édito sans évoquer le drame que nous avons connu. La ville a été particulièrement touchée par la disparition de la petite Neuza. En ces moments si difficiles pour toute une famille, vous avez su être là pour les soutenir de votre mieux. Piennoises et Piennois de tout âge, de tout horizon, par vos mots, vos fleurs, vos présents, votre recueillement devant la chapelle ardente installée devant la Mairie, vous avez montré la solidarité de toute une ville à la famille de notre petite Piennoise disparue.

Je suis extrêmement fier de vous tous. La vie doit continuer, si difficile, si cruelle. Souvenons-nous avec amour des disparus, prenons soin de nos proches et profitons de chacun d'eux. Et surtout profitons de la vie, elle est si fragile et si belle.



PRESENTATION

équipe municipale



**STÉPHANE
LINTZ**

1er adjoint chargé
de l'économie, santé,
entreprise, sécurité, propreté,
environnement et citoyenneté



**JOCELYNE
BUTTGENBACH**

2ème adjointe
chargée des finances
et ressources humaines



**CHRISTIAN
HENRION**

3ème adjoint chargé
des travaux, urbanisme et
gestion du service technique



**SOPHIE
WEBER**

4ème adjointe chargée
du scolaire, enfance,
jeunesse, communication
et relation avec la population



**BENJAMIN
DEMANGEL**

5ème adjoint chargé
du sport, culture,
associations, fêtes,
cérémonies et événements



**DIDIER
BIONDI**

Conseiller municipal
délégué à la gestion
du service technique



**FRANCK
LARMUSIAUX**

Conseiller municipal
délégué à la gestion
des salles et réceptions



**VIRGINIE
HANUS**

Conseillère municipale



**MAURIZIO
NAPOLI**

Conseiller municipal en
charge de la vidéoprotection



**CHANTAL
DAVAL**

Conseillère municipale



**MARIE-JOSÉ
ARROUGE**

Conseillère municipale



**MATHIEU
THIRIET**

Conseiller municipal
en charge des travaux dans
les bâtiments communaux



**CHIARA
NAPOLI**

Conseillère municipale



**CLAUDINE
SELVINI**

Conseillère municipale



**JENNIFER
LEULLIER**

Conseillère municipale



**AURÉLIE
WATTECANT**

Conseillère municipale



**JAWAD
MAHJOUBI**

Conseiller municipal



**SOUMIA
DERFALOU**

Conseillère municipale



RETOUR SUR ...



La période de confinement ayant perturbé fortement l'approvisionnement en masque, 4 dames couturières se sont proposées pour fabriquer les masques. Grâce à leur dévouement, c'est ainsi près de 650 masques qui ont été réalisés. Un grand merci à elles.

LES ÉCOLES



Les écoles ont été fermées dès le 16 mars. Pour répondre aux demandes des familles et après concertation avec l'équipe éducative et les représentants du périscolaire, les écoles ont rouvert le 8 juin. En raison du faible nombre d'élèves à accueillir, des difficultés à mettre en place le protocole sanitaire, les trois écoles ont été regroupées sur le site du groupe scolaire Albert Camus. Suite à cela, le gouvernement a imposé le retour obligatoire à l'école avec un protocole allégé. Une fois encore, les équipes éducatives et les agents ont travaillé ensemble afin d'accueillir en toute sécurité les enfants.



AGENDA



(en raison des conditions sanitaires, beaucoup d'évènements ne peuvent avoir lieu)

NETTOYONS LA NATURE :

samedi 26 septembre

à partir de 9h au parc Eugénie Cotton.

PASSAGE BALAYEUSE :

mercredi 4 novembre

merci de bien vouloir enlever autant que possible, vos véhicules de la place Jean Jaurès, du parking devant la mairie, aux Cités Gare et au quartier Nord-Est.

BALLADE URBAINE

vendredi 25 septembre

avec la population aux cités gares.



La Municipalité remercie tous les intervenants scolaires ou périscolaires, mais également les agents de la commune et l'association AMIE 55 qui ont su s'adapter avec rapidité et efficacité.

Du gel hydro alcoolique, des gants, des distributeurs de gel ont été achetés pour équiper les écoles et le personnel de Mairie.

En raison d'une augmentation des cas ces dernières semaines et dans un souci d'anticipation, la Commune dispose de 2 500 masques supplémentaires.



EN BREF

équipe municipale

POURQUOI UN ARRÊTÉ MUNICIPAL INTERDISANT LES CIRQUES AVEC DES ANIMAUX SAUVAGES ?

Quand la politique nationale prend du temps à cause des lobbies, c'est aux villes et aux territoires de montrer l'exemple et la voie de l'avenir. C'est ce qu'a fait la Municipalité en prenant cet Arrêté. L'interdiction a 2 objets : le bien être animal, considérés par la Loi comme des êtres sensibles ayant des besoins particuliers et le respect de la Loi, car la ville de Piennes ne dispose pas de terrain permettant d'accueillir des animaux sauvages en respectant leurs besoins. Il s'agit là d'un acte citoyen et un acte d'avenir.



REDÉFINITION DES PROJETS

Les projets de l'ancienne équipe ont été réétudiés pour mesurer d'une part la plus-value pour la ville, ses habitants et d'autre part, le coût supportable par le budget communal.

Voici les projets annulés :

- Construction d'un local de vente pour le matériel électroménager en deuxième vie :
économie 317 363 € HT
- Forêt originelle : **économie 25 760 € HT**
- Installation d'îlots drainants, d'un kiosque et de chemins doux place Jean JAURES :
économie 115 600 € HT
- Circuit touristique en cyclo-pousse :
économie 10 000 € HT
- Remplacement partiel des vitraux de l'Eglise par des vitraux sur le thème de la mine :
économie 97 520 € HT

En annulant ces projets, une économie globale de **566 243 € HT** (hors subventions) est réalisée. Chaque euro utilisé doit être un euro utile au bien

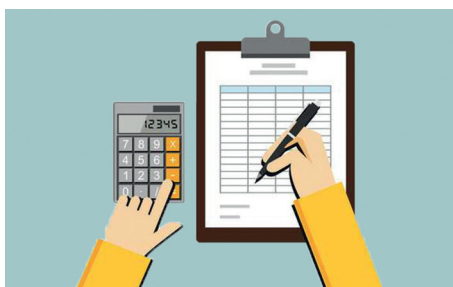
commun des habitants et au dynamisme de la ville.

LE BUDGET COMMUNAL

Le Budget traduit en termes financiers les orientations politiques de la collectivité. Cependant les choix politiques doivent respecter les missions obligatoires définies par la Loi.

Le budget prévoit et autorise toutes les recettes et les dépenses de la collectivité pour l'année civile. Préparé par le Maire en collaboration avec les services de la collectivité, le budget doit être voté en équilibre réel par le Conseil Municipal avant le 31 mars de chaque année (le 15 avril en période électorale). Cette année, le Budget a été voté le 2 juillet 2020 à la suite de la crise sanitaire.

Une fois approuvé, le Maire est autorisé à l'exécuter. En cours d'année, des corrections ou décisions modificatives peuvent être apportées. Les taux d'imposition votés par les communes



Depuis 2014 les taux des taxes directes locales votés par le conseil municipal de PIENNES n'ont pas augmenté.

Cette année 2020 le nouveau conseil municipal a encore une fois décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales. Cependant, certains contribuables verront leur imposition évoluer suite aux travaux de la commission communale des impôts directs (CCID) constituée par la précédente équipe municipale, qui a fait la démarche de mettre à jour les valeurs locatives et permet une meilleure équité entre les différents habitants en évaluant la qualité d'habitat de chaque logement

EMPRUNT

Lors du conseil municipal du 2 juillet 2020, le conseil a voté à l'unanimité pour que la commune réalise un emprunt de 2 millions d'euros sur 20 ans à un taux fixe de 0.96 %, soit un remboursement de 118 000 € par an (puis à terme de 100 000 € par an). Cet emprunt global a pour objectif de redynamiser la commune en investissant dans des projets d'avenir, essentiels à l'amélioration de notre vie quotidienne : galeries Lorraines, centre bourg, rue de Verdun/rue de la Liberté, investissement à destination des enfants, gendarmerie...

• La décision du recours à l'emprunt a été prise suite à l'analyse financière des comptes communaux restituée par les services des finances publiques et l'étude réalisée par la commission Finances. Celle-ci a procédé à une prospective financière de l'ensemble des projets d'investissement en prenant en compte des taux de subvention évalués à minima, et en occultant certaines recettes attendues : récupération de la TVA sur nos projets (par un investissement de 100 000 €, nous récupérerons 16 400 €), et recettes supplémentaires grâce aux investissements (par exemple loyers pour le bâtiment des Galeries Lorraines), qui augmenteront à terme, l'autofinancement de la commune.

• Plusieurs emprunts vont s'éteindre dans les années à venir :

**26 457 € en 2021 (réfection école Jean ZAY),
45 000 € en 2027 (terrain synthétique),
80 000 € en 2029 (investissements divers).**

Pour la Municipalité, c'était donc le moment d'investir de manière raisonnée et intelligente pour la commune tout en dégagant des recettes supplémentaires afin de transformer le cadre de vie.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA MAIRIE :
WWW.VILLE-PIENNES.FR





GRAND PROJET

travaux

Les travaux de l'école maternelle se sont poursuivis. Quelques modifications ont été apportées au projet afin que les enfants puissent entrer dans une école accueillante et rénovée (remise en peinture, coffrage des tuyaux d'aération, etc.).

Ces travaux non prévus dans le projet initial engendreront un coût supplémentaire d'environ 30 000€. Suite aux arrêts de chantier liés COVID 19, le planning a été revu. La réception des bâtiments initialement prévue courant de l'été est finalement reportée au 20 novembre 2020. L'équipe enseignante et la Mairie travailleront ensemble pour réaménager ces nouvelles classes.

SÉCURISATION DE LA RD 156 DEVANT L'ÉCOLE JEAN ZAY

Le dossier a été repris afin d'avoir l'accord du Syndicat de Transport du Bassin de Briey (ST2B) pour l'arrêt des bus scolaires sur la plateforme. Les travaux débuteront pendant la période des vacances de la Toussaint.

GALERIES LORRAINES

La rénovation des galeries Lorraines est en cours d'étude. Il est envisagé d'y installer 3 cellules commerciales, 2 chambres avec une salle de bain et une kitchenette dont une avec accès pour les personnes à mobilité réduite (pour les familles dans le besoin), 3 logements T2 et 2 logements T3

avec garages au sous sol.

Avant l'hiver, la toiture de ce bâtiment devrait être terminée.

GENDARMERIE

Pour que les services de la gendarmerie puissent avoir les moyens de travailler convenablement pour la population, une rénovation est en cours d'estimation afin de pouvoir déposer les dossiers de demandes de subventions auprès de l'Etat et des partenaires financiers (Région, Département,...)

SALLE JEAN VILAR

Afin d'accueillir le foyer socio culturel dans de bonnes conditions, la salle sera réhabilitée et un accès pour les personnes à mobilité réduite sera créé devant le bâtiment.

MAIRIE

Un accès pour les personnes à mobilité réduite sera également mis en place à l'avant du bâtiment Mairie

PLAN SÉCHERESSE

La commune va réaliser un dossier pour catastrophe naturelle sécheresse 2020. Tous les habitants ayant un problème dans leur habitation en lien avec ce phénomène, peuvent se faire connaître auprès de la mairie. Il n'est pas nécessaire de nous transmettre les photos, vous pouvez garder les photos pour votre assurance. La demande pourra être déposée en janvier.

INFOS utiles

Pour une ville propre et citoyenne : nous comptons sur vous !

Depuis le mois de mai, les services municipaux s'activent pour rendre la ville de Piennes propre : cimetière, parc, étangs, rue de Verdun et rue de la Liberté... Pour aller plus loin, la commune investira prochainement pour la propreté de la ville avec notre future balayeuse. Maintenant à chacun d'entre nous de respecter et de faire respecter les règles de propreté et de citoyenneté :

ORDURES MÉNAGÈRES :

Les poubelles d'ordures ménagères doivent être sorties chaque mercredi soir à partir de 18h00 pour un ramassage le jeudi. Il est formellement interdit de sortir ses poubelles en avance

Les sacs de tri doivent être sortis un mardi sur deux le soir à partir de 18h00 pour un ramassage le mercredi (dates à vérifier sur le site internet du SICOM)

Les containers de poubelles ne doivent être sur la voie publique que les jours de ramassage, nous vous remercions de rentrer vos containers les autres jours

DÉPÔTS SAUVAGES :

Les containers de tris de verres ne sont pas des dépotoirs, seuls les verres doivent être déposés et exclusivement à l'intérieur du container, les abords du container doivent rester propres et sans déchet

Le dépôt d'ordures sauvages est formellement interdit, que ce soit en pleine nature ou dans nos rues. Nous poursuivons systématiquement les responsables

NETTOYAGE :

Le désherbage des façades doit normalement être réalisé par chaque occupant (locataire, propriétaire, commerçant). Nous l'avons fait dans nos rues commerciales pour l'image de Piennes, nous l'avons fait une fois, nous comptons maintenant sur vous pour le faire régulièrement

STATIONNEMENT :

Rue de Verdun, rue de la Liberté et place Jean JAURES nous vous demandons de respecter les zones de stationnement et de ne pas vous garer sur les trottoirs ou en-dehors des marquages

Merci de retirer les voitures qui stationnent depuis plus de 15 jours sur la voie publique, de même pour les épaves que nous ferons systématiquement retirer

CIMETIÈRE :

Le cimetière de Piennes a été nettoyé intégralement : allées et contour des tombes. Pourtant l'entretien des tombes et du contour incombe au titulaire de la concession ou, en cas de décès, à ses héritiers. Par respect pour nos disparus, nous comptons donc sur vous pour le faire régulièrement

BRÛLAGE DES HERBES :

Il est interdit de brûler à l'air libre ou dans un incinérateur les déchets verts de nos jardins. Vous pouvez les déposer à la déchetterie.

BRUIT :

Le bruit est toléré du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00, samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Attention, en-dehors de ces horaires vous vous exposez à des poursuites en cas de plainte du voisinage

L'ensemble de ces règles font écho à la réglementation en vigueur (code pénal, code de l'environnement). A ce titre, en cas de non respect, la solution amiable sera prioritairement recherchée. En cas d'échec de cette tentative de médiation, les infractions feront l'objet d'un dépôt de plainte systématique auprès des forces de l'ordre. La municipalité compte donc sur un élan citoyen pour nous/vous offrir un cadre de vie propre et sécurisant.



NOUVELLE ASSOCIATION, NOUVEAU PROJET

Porté par d'anciens joueurs de handball qualifiés, le nouveau club de Hand du pays haut a ouvert ses portes fin juin 2020.

Promouvoir la pratique sportive pour les jeunes à partir de 3 ans jusqu'aux seniors, axé sur l'éducation sportive, sur la formation des principes fondamentaux du sport collectif, amener une activité pédagogique et ludique, tout en diversifiant l'offre au sein de notre communauté de commune. Voilà les maîtres mots de ce club. Débutant, amateur ou confirmé, tous seront les bienvenus dans ce club.

L'EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Un choix démocratique, un nouveau conseil municipal et le jour d'après ! En ce début de mandature municipale, nous tenons à remercier celles et ceux qui ont voté pour notre liste.

Pour ceux qui pourraient s'en étonner, nous pouvons simplement redire que la vie des élus locaux n'est pas de tout repos, qu'elle engage plus de devoirs que de droits, qu'elle empiète sur la vie familiale et implique un grand sens des responsabilités : tout cela a été le quotidien de Michel Mariuzzo pendant ces 19 dernières années à la tête de la ville de Piennes. Nous le remercions pour son investissement et lui souhaitons un bon repos bien mérité. L'année 2020 restera dans les mémoires à Piennes et dans le monde entier.

Personne n'aurait imaginé que les élections municipales de mars se dérouleraient dans un tel contexte de pandémie mondiale liée au Covid-19. La conséquence la plus évidente a été l'effondrement de la participation. Seuls 41 % des électeurs de notre Ville sont allés voter, contre près de 60 % en 2014. Nul ne remet en cause le résultat, nous en profitons pour adresser nos félicitations à la liste Piennes belle citoyenne et dynamique, mais cette situation nous oblige à la plus grande vigilance démocratique et à la nécessité d'exercer le pouvoir différemment.

La pandémie et ses conséquences sanitaires, économiques, sociales et environnementales vont fortement marquer ce mandat. Cette crise va être, pour quelques années, au cœur de nos préoccupations. Révélatrice des dégâts occasionnés par la mise en oeuvre de politiques de démantèlement des services publics de santé, de proximité et d'éducation, elle doit nous réinterroger sur nos modes de vie.

Notre groupe minoritaire souhaite être constructif. Vous pourrez compter sur notre volonté de proposer et d'agir pour le bien de notre commune et des Piennesois.e.s mais aussi sur notre vigilance. Nous agissons avec respect, en responsabilité, dans l'intérêt général et pour le bien de toutes et tous, en particulier les plus fragiles.

Avec humilité, nous souhaitons la réussite de ce nouveau mandat car notre priorité est le rayonnement de notre ville. Le Groupe minoritaire « pour Piennes ensemble et citoyens d'abord » au conseil municipal de la ville de Piennes

Aurélié Wattercant, Jawad Mahjoubi et Samia Derfalou



C'est NOUVEAU



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »



DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION POUR ÊTRE PLUS PROCHE DE L'USAGER

Résolument tournée vers la modernité et la transparence, la nouvelle municipalité souhaite se rapprocher davantage de l'utilisateur. Pour ce faire, l'équipe a travaillé dès le début du mandat à l'élaboration de différents supports de communication avec 3 ambitions :

1. Gestion des doléances des riverains

Développer une vraie démarche de relation à l'utilisateur avec le nouveau service « Allo mairie » : il s'agit d'une plateforme destinée à recueillir les signalements d'anomalies sur le domaine public des habitants (déchets, vandalisme, dégradation, etc.). L'objectif étant d'orienter au mieux l'utilisateur, être plus réactif et éviter l'égaré des demandes.

- par téléphone: [03 82 21 93 43](tel:0382219343),
- par mail allomairie@mairie-piennes.com
- par courrier à l'adresse [Mairie de Piennes](#)
[2 rue du Colonel Fabien 54490 PIENNES](#)

2. Communiquer davantage sur l'actualité de la commune que ce soit auprès des Piennesois.e.s mais également à l'extérieur

La nouvelle municipalité souhaite apporter un élan de modernité dans sa communication. Le nouveau logo en est un exemple. Reprenant graphiquement le chardon lorrain du blason de Piennes, il se décline de manière épurée pour symboliser la renaissance et le renouveau. Le vert, couleur dominante marquant la préoccupation environnementale et ses deux adjectifs affirmant la volonté politique. Pour aller plus loin, c'est tout le magazine municipal qui a été revisité pour offrir à ses lecteurs des informations simples et une actualité en toute transparence. Dans la même optique, les habitants pourront prochainement découvrir un tout nouveau site internet et peuvent déjà consulter la nouvelle page Facebook « Ville de Piennes » regorgeant d'informations. Une toute nouvelle application est également déployée « Panneau pocket » (disponible sur IOS et android) permettant à chacun de recevoir les informations de la commune en temps réel. (voir le flyer joint avec le bulletin)

3. Développer des canaux de communication pour faire émerger la parole citoyenne

Une page Facebook créée sur le groupe « Piennes belle, citoyenne et dynamique » permet à toutes et tous de s'exprimer librement sur le registre purement citoyen.